



Bundesministerium für  
wirtschaftliche Zusammenarbeit  
und Entwicklung



# RAPPORT DE LA PREMIERE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE POUR LA COLLABORATION TRANSFRONTALIERE POUR LE COMPLEXE FORESTIER TAÏ - SAPO ENTRE LA COTE D'IVOIRE ET LE LIBERIA



Elaboré par la Fondation pour les Chimanzés Sauvages (WCF)



Mars 2013

## INTRODUCTION

Depuis 2009, les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Libéria œuvrent au développement d'une collaboration transfrontalière pour le Complexe Forestier Taï-Sapo (CFTS) qui s'étend de part et d'autre de la frontière des deux pays et fait partie des 34 aires mondiales à forte biodiversité. Cette région est extrêmement importante pour la conservation d'innombrables espèces menacées et endémiques, tels que le chimpanzé de l'Afrique de l'Ouest, le colobe rouge, l'hippopotame pygmée, diverses espèces exotiques de céphalophes et la mangouste du Libéria.

Globalement, ce remarquable habitat de forêt tropicale héberge plus de 1.200 espèces de flore (dont 300 sont endémiques) plus de 230 espèces d'oiseaux, 145 espèces de mammifères et de nombreuses autres espèces rares et endémiques. Le Complexe Forestier Taï-Sapo représente le plus grand bloc contigu de forêt tropicale humide au sein de l'écosystème forestier de la Haute Guinée. En Côte d'Ivoire, il comprend le Parc National de Taï (Patrimoine Mondial de l'UNESCO et Réserve de Biosphère) et de trois forêts classées adjacentes (Cavally, Goin-Débé, Haute Dodo). Au Libéria, il est constitué du Parc National de Sapo, de la Forêt Nationale de Grebo (plus de 900 km<sup>2</sup> dont une partie a été proposée pour devenir un Parc national) et de plusieurs vastes concessions forestières. L'objectif principal de cette collaboration était de déterminer comment gérer de manière effective les différents blocs de forêts tout en encourageant le développement ou maintien des connectivités. Les deux gouvernements ont travaillé non seulement avec des acteurs locaux mais également des acteurs internationaux depuis 2009 pour développer la collaboration transfrontalière de Taï-Sapo.

Au cours de l'atelier qui a eu lieu en octobre 2009, toutes les parties prenantes étaient d'accord qu'un comité de pilotage devrait être créé dans le but de donner une impulsion au processus de collaboration transfrontalière. Ainsi, les points focaux des deux pays se sont rencontrés les 20 et 21 mars 2013 à l'Hôtel Belle Côte, Abidjan, Côte d'Ivoire, pour tenir la première réunion du comité de pilotage, financée par le BMZ et organisée par la Fondation pour les Chimpanzés Sauvages (WCF) et UNEP-GRASP. La cérémonie a été ouverte par le représentant du Ministère des Eaux et Forêts, associés aux discours successifs de la WCF, du représentant de l'UNEP-GRASP et du représentant du Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable. Après cela, les travaux ont commencé avec les présentations résumant les résultats du premier atelier de 2009, le processus transfrontalier et le mécanisme du CFTS ainsi que son état actuel, suivi de séances ouvertes de travail à la suite desquelles ont été proposés des termes de références (TDRs) du premier comité de pilotage (CP), présentés ci-dessous.

## TERMES DE REFERENCE DE LA PREMIERE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE (RCP)

Les différents participants de l'atelier de 2009 ont proposé les termes de références du premier comité de pilotage qui sont les suivants:

- Proposer des actions urgentes
- Superviser le processus transfrontalier

- Rédiger les TDRs pour les comités techniques mixtes qui travaillent sur la gestion du paysage, le cadre juridique et les incitations économiques
- Développer le cadre de la collaboration transfrontalière

## TRAVAUX DE LA PREMIERE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

La réunion a eu lieu les 20 et 21 mars 2013 à Abidjan, Côte d'Ivoire. Un total de 20 personnes y ont pris part, huit d'entre elles étaient des points focaux et 12 des observateurs. Comme le premier atelier qui a lancé le processus transfrontalier s'est tenu quatre ans plus tôt, il a été convenu que le CP commencerait par la définition de la vision globale pour le CFTS et la redéfinition des Termes de Références du CP lui-même, ainsi que validation des points focaux. Une liste des actions urgentes proposées a ensuite été préparée, suivi des discussions sur les TDRs des comités techniques identifiés.

## RESUME DU CONTEXTE DU CFTS

En raison de la crise politique en Côte d'Ivoire, la réunion lançant l'initiative transfrontalière pour le CFTS avait eu lieu 4 ans auparavant. Il était, ainsi, important d'avoir un résumé relatif à la fois au contexte du CFTS par rapport à la situation actuelle et aux mécanismes transfrontaliers qui ont été discutés et approuvés en 2009. Ainsi, Dr. Emmanuelle Normand, Directrice de la WCF en Afrique de l'Ouest, présente en tant qu'observatrice, a fait un rapport relatif à la situation actuelle du CFTS, le travail et les résultats obtenus depuis la fin de l'année 2009 et les menaces actuelles qui pèsent sur la conservation du CFTS dans son ensemble. La présentation sera bientôt disponible sur le site Web du Complexe Forestier Taï-Sapo ([www.tai-sapo.org](http://www.tai-sapo.org)).

En résumé, les travaux menés au cours des quatre dernières années ont fournis une base de référence pour la plupart des questions cruciales, telles que la répartition des animaux et leur abondance dans cinq des six aires protégées (APs) du CFTS, quelques données sociologiques sur populations locales vivant autour du Parc national de Taï (PNT), et le Parc proposé de Grebo (PNG), les plans d'aménagement des Forêts Classées du Cavally et de Goin-Débé en Côte d'Ivoire, un plan d'actions pour la viande de brousse transfrontalière et finalement, la présence de faune ainsi que des activités anthropiques dans les deux couloirs proposés pour relier le PNT et le PNG. La présentation soulignait que les principales menaces pour le CFTS étaient liées à l'importance du commerce de viande de brousse transfrontalière et le manque d'alternative dans la région, le manque de surveillance efficace, l'absence de planification quant à l'utilisation des terres, une augmentation potentielle de la déforestation causée par les plantations de cacao et les activités minières non réglementées.

## RESUME DU PROCESSUS TRANSFRONTALIER DANS LE CFTS, STRUCTURE ET MECANISME

Dr. Johannes Refisch de UNEP-GRASP, un expert en collaboration et conservation transfrontalière a présenté un résumé des résultats du premier atelier qui s'est tenu en 2009, ainsi qu'un bref aperçu des mécanismes proposés pour la collaboration transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Libéria pour le CFTS et les outils nécessaires pour atteindre cet objectif, qui comprend un accord transfrontalier entre

les deux gouvernements et un plan transfrontalier. La présentation sera bientôt disponible sur le site Web du Complexe Forestier Tai-Sapo ([www.tai-sapo.org](http://www.tai-sapo.org)).

Dr. Refisch a souligné que pour la réussite du programme CFTS, le processus doit être transparent et doit prendre en compte une approche participative. Les efforts des deux pays et de toutes les parties prenantes doivent être harmonisés et les programmes et actions élaborés doivent être suivis et régulièrement évalués. En outre, une différence nette entre les actions urgentes et les activités à long termes doit être faite, de sorte qu'elles puissent fonctionner en parallèle. Les problèmes à résoudre sont intersectoriel, ils comprennent : le régime foncier et l'utilisation des terres, le suivi, les motivations économiques et la surveillance. Les Etats voudront peut-être discuter sur la façon d'assurer une collaboration interministérielle ; une option serait de négocier un arrêté interministériel.

## LISTE DEFINITIVE DES MEMBRES OFFICIELS DU COMITE DE PILOTAGE POUR LE COMPLEXE FORESTIER TAI-SAPO

### *Gouvernements:*

- Forestry Development Authority (FDA), Libéria (2)
- Union du Fleuve Mano (1)
- Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), Côte d'Ivoire (1)
- Société de Développement des Forêts (SODEFOR), Côte d'Ivoire (1)

### *Organisations non-gouvernementales:*

- Fauna and Flora International (1)
- Wild Chimpanzee Foundation (1)

### *Bailleur/partenaire technique et financier*

- KfW/GIZ (1)
- Siège ouvert (1)

Les observateurs également présents à la réunion étaient : la fondation des Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI), des ONGs (Afrique Nature Internationale et WWF) et de partenaires de coopération bilatérale (GIZ, USAID). Un expert en gestion du corridor transfrontalier d'UNEP-GRASP, Dr. Johannes Refisch, accompagnateur et facilitateur de tout le processus. La liste complète des participants est présentée en annexe 1.

## VISION GLOBALE POUR LE CFTS

Par un vote de consensus, la vision globale pour le CFTS a été définie comme suit:

**« CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE ET GESTION DURABLE PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES DES ECOSYSTEMES DU CFTS TENANT COMPTE DU BIEN-ETRE DES POPULATIONS LOCALES »**

## ROLE DU COMITE DE PILOTAGE

Afin de s'assurer que tous les partenaires soient unanimes sur le rôle du comité de pilotage, les membres ont convenu que le comité de pilotage doit:

***Promouvoir et encourager la collaboration transfrontalière à atteindre ses objectifs conduisant à la vision globale***

Tout au long du processus transfrontalier, le CP développera et utilisera divers outils pour faciliter l'accord transfrontalier et sa mise en œuvre. Le président du comité de pilotage en charge pour l'année en cours, suivra l'exécution des différentes actions qui auront été programmées telles que la mise en œuvre des actions urgentes et les différentes rencontres des comités techniques. Le CP devrait également viser à l'avenir une collaboration interministérielle, puisque le CFTS englobe d'autres ministères en plus de ceux responsables des questions environnementales (par exemple les mines, la planification, les affaires étrangères, etc.) et ainsi, un système de communication entre tous les ministères deviendra vital pour le développement du complexe forestier Taï-Sapo et permettra d'obtenir un soutien au niveau présidentiel.

## REVISION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE

Depuis l'atelier de 2009, quelques changements en rapport avec la composition du CP ont été proposés. Pour cette raison, les discussions devaient assurer que tous les membres étaient d'accord sur les modifications. Il a donc été convenu que :

- L'Union du Fleuve Mano aurait un siège au comité, pour soutenir les deux gouvernements
- La Coopération Allemande aurait un siège en tant que partenaire technique et financier, elle serait alors représentée soit par la KfW, soit par la GIZ.
- Les membres du Comité de Pilotage représentent un secteur (gouvernement /ONG et bailleur) et échangent avec les autres parties prenantes de leurs secteurs respectifs
- La présidence des réunions se fera de manière tournante, le lieu des réunions devra tourner entre la Côte d'Ivoire et le Libéria, de sorte que chaque représentation gouvernementale préside la réunion tous les deux ans. La prochaine réunion devrait donc avoir lieu au Libéria. Le pays qui préside occupe ce poste pendant un an et est responsable du suivi des tâches prévues au cours des réunions du CP. La Côte d'Ivoire, représentée par l'OIPR à cette réunion est le président de cette Première Réunion du Comité de Pilotage du CFTS
- En cas de besoin, le Secrétariat du MRU peut aussi organiser la réunion sur demande des deux pays.
- Il a été également suggéré qu'à l'avenir, le secteur privé travaillant dans le CFTS soit invité pour participer en tant qu'observateur au cours des futures réunions

## ELABORATION DES ACTIONS URGENTES

Au cours des quatre dernières années, la région dans laquelle est située le CFTS a subi quelques changements majeurs par rapport à son statut, sa biodiversité et sa gestion. Par exemple la crise liée aux élections ivoiriennes de 2010 ont conduit pendant un certain temps à l'abandon des aires protégées en Côte d'Ivoire, ayant ainsi provoqué l'avancée du braconnage, une augmentation de la déforestation dans les forêts classées et le PNT et une réduction générale de l'abondance des grands mammifères.

Du côté libérien, un afflux de réfugiés ivoiriens a également eu un impact important sur la région tandis que le FDA initiait les travaux pour créer le Parc National de Grebo. Une liste des menaces potentielles pour la région a été montrée lors de la présentation faite par le Dr. Emmanuelle Normand de la WCF. Celles-ci ont ensuite été discutées plus en détail avec tous les participants et les actions urgentes pour atténuer ces menaces ont été proposées et énumérées, dans le but de les mettre en œuvre dans au plus 24 mois. Un tableau présenté ci-dessous montre les menaces, les actions urgentes proposées et les résultats attendus (tableau 1).

**Tableau 1: Actions urgentes proposées pour le complexe à mettre en œuvre avant 24 mois**

<b>Menaces</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Activités</b>	<b>Responsable(s)</b>
Marchés transfrontaliers de viande de brousse	Les espèces protégées au Libéria ne sont plus vendues sur le marché	Deux agents de FDA aux postes de Tempo et de Tassara pour confisquer la viande d'espèces protégées	FDA
		Conduire des campagnes de sensibilisation à Djouroutou, Taï, Tempo et Tassara	WCF, FFI, OIPR, FDA ,SODEFOR
		Deux agents des Eaux et Forêts aux postes de Daobly et Djouroutou pour confisquer les espèces protégées en provenance du Libéria	OIPR
Pression Humaine Illégale sur les APs	Réduction des indices de chasse de 50%	Augmentation de la présence d'équipes anti braconnage	FDA, OIPR
		Augmentation du personnel de terrain	FDA, OIPR, SODEFOR
	Toutes les activités illégales dans les APs sont stoppées	Arrêter les activités d'exploitation minière à travers les surveillances et la sensibilisation	FDA, OIPR, SODEFOR
		Les forêts dégradées par ces plantations illégales sont réhabilitées et reboisées	Réhabiliter les forêts en coupant les plantations illégales et en élaborant un programme de reboisement
Manque de planification de l'utilisation des terres	Les plans d'utilisation des terres sont disponibles et reconnus	Clarifier la localisation des sites officiels d'exploitation minière	FDA

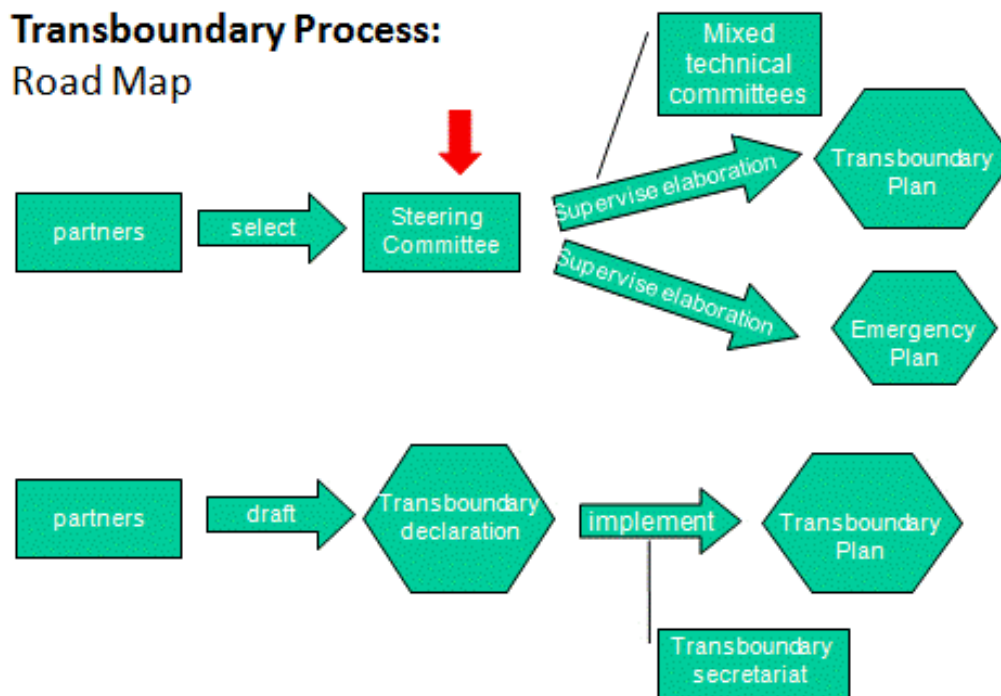
		Clarifier la situation de la Concession F et la planification des terres au nord de la FN Grebo	FDA
		Elaborer des plans d'utilisation avec toutes les parties prenantes	FDA
Manque de plans d'aménagement	Les plans d'aménagement sont disponibles	Valider les plans d'aménagement des FCs Cavally et Goin-Débé	SODEFOR
Implémentation inappropriée des lois	Les lois officielles sont appliquées	Soutenir la mise en œuvre des lois à travers des formations de procureurs, de magistrats, des autorités de la faune, de la police et des douaniers	FDA, SODEFOR, OIPR



## ROLE ET COMPOSITION DES COMITES TECHNIQUES

Dans la matinée du premier jour, Dr. Johannes Refisch de UNEP / GRASP a présenté un résumé relatif au processus transfrontalier et de l'importance des comités techniques du CFTS (voir Figure 1), le CP a travaillé pour définir les TDRs des différents comités, tout en convenant que le processus transfrontalier n'est pas une initiative fermée et si d'autres nouveaux comités techniques sont nécessaires, ils peuvent être créés. Voir la présentation de chaque Comité ci-dessous.

*Figure 1 : Diagramme montrant le processus transfrontalier*



Le CP a suggéré de mettre en place plusieurs comités techniques pour résoudre les problèmes spécifiques considérés comme important pour maintenir une expertise externe et faire progresser notre analyse de la situation au sein du CFTS. Le travail de ces comités techniques va être soutenu et financé par la Fondation pour les Chimpanzés Sauvages qui va embaucher des experts consultants internationaux afin de proposer des rapports pour faire avancer les réflexions. Les résultats des consultations seront ensuite présentés aux partenaires en 2013. Les tableaux suivants présentent les résultats attendus et les activités de chaque comité technique.

### A). LEGISLATION ET APPLICATION DE LA LOI

Résultats attendus	Activités
Examen et analyse des insuffisances de la législation existante pour la conservation du paysage transfrontalier	Elaboration des TDRs pour un expert juridique pour une étude technique
	Suggestions d'harmonisation de la loi pour faciliter la collaboration transfrontalière
Un accord transfrontalier est signé	Élaborer un accord bipartite pour démontrer et garantir l'engagement des deux pays
Arrêt du commerce des espèces protégées au Libéria dans le marché de la viande de brousse de la BT	Clarifier la légalité du commerce de viande de brousse entre le Libéria et la Côte d'Ivoire
	Encourager le contrôle du commerce des espèces protégées au Libéria dans les marchés transfrontaliers
	Proposer des échanges et des alternatives à la consommation de viande de brousse dans le CFTS

### B). UTILISATION DES TERRES ET MANDAT DU CT

Résultats attendus	Activités
Un plan d'aménagement permet d'augmenter la taille des forêts protégées et gérées de manière durable	Clarifier l'utilisation des terres dans le complexe (cartographie)
	Identifier l'utilisation des terres dans les corridors identifiés
	Proposer l'emplacement de nouveaux couloirs potentiels
	Identifier les limites de la maximisation des aires protégées et gérées de manière durable dans le CFTS
	Réévaluer la balance commerciale et celle de la conservation dans l'utilisation de la forêt

### **C). CT POUR LE DEVELOPPEMENT DE PAIEMENT POUR LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX**

Résultats attendus	Activités
Des mécanismes de paiement pour des Services Environnementaux (PSE) est identifié et contribue à un financement durable pour le CFTS	Identifier les potentiels PSE
	Lancer une étude de faisabilité pour le programme REDD dans le CFTS
	Analyser les systèmes fonciers, les défis et les solutions élaborées

### **D). PREVENTION DES CONFLITS ET PLATEFORME DE RESOLUTION**

Le conflit est une question cruciale pour le CFTS, c'est pourquoi il a été proposé en 2009 de créer une plate-forme au lieu d'un CT pour travailler sur les questions de conflit.

Résultats attendus	Activités
Une plate-forme est mis en place et les conflits sont évités / résolus	Identifier les conflits potentiels liés à la conservation du complexe
	Proposer une plate-forme pour la résolution et la prévention des conflits
	Mettre en place une meilleure communication entre les parties prenantes incluant la population locale

## **CONCLUSION ET PERSPECTIVES**

En conclusion, la première réunion du comité de pilotage pour le complexe forestier Tai-Sapo a permis au comité de produire et de s'accorder sur le cadre nécessaire à la mise en place d'un processus transfrontalier. La vision du comité de pilotage a été définie pour décrire les attentes et objectifs pour le CFTS. Pour que le projet transfrontalier atteigne ses objectifs de conservation de la biodiversité dans la région de Tai-Sapo, diverses mesures devront être prises en compte pour assurer le bien-être des populations locales dans la région. Le CP souligne l'urgence de certaines actions, afin de protéger maintenant le CFTS et le besoin urgent de financement pour permettre aux deux gouvernements de mettre en œuvre ses actions. Le CP fait appel aux bailleurs incluant KfW, afin de soutenir les actions urgentes énumérées.

Les actions urgentes à mener incluent les menaces actuelles de la biodiversité ainsi que les activités à entreprendre pour minimiser ces menaces et les résultats attendus des activités de conservation. Il a été évoqué que le marché de la viande de brousse représente une menace importante pour la faune.

L'absence de gestion de l'utilisation des terres et de la planification, la législation inappropriée et la mise en œuvre insuffisante de législation assurant la viabilité des forêts contribuent également à la destruction continue des habitats dans cette région. Les plans d'action concernant ces facteurs ont été créés, mais ils nécessiteront l'élaboration du comité technique de l'utilisation des terres et du comité juridique pour aboutir avec succès à leurs objectifs. Maintenant que le climat politique est relativement stable après la crise post-électorale, le comité de pilotage va agir promptement en poursuivant le processus de la collaboration transfrontalière.

A la fin de la réunion, la KfW a présenté les termes de référence (élaborés en étroite collaboration avec les partenaires ivoiriens et libériens) d'une étude de faisabilité et préparatoire pour la mise en œuvre de corridors biologiques dans l'Espace Tai-Grebo-Sapo. Cette étude devra se réaliser entre juin et juillet 2013.

La structure et le rôle du comité de pilotage ont également été discuté et approuvé au cours de cette réunion, toutefois le mandat du comité sera discuté lors de la prochaine réunion. Le comité de pilotage est un groupe diversifié composé de structures gouvernementales, de partenaires techniques et financiers et des organisations non gouvernementales. Ont été débattue les questions de légitimité du comité, ce qui a conduit à rappeler que chaque membre représente son secteur plutôt que son organisation, que ce soit pour les institutions de l'Etat et les ONGs. Pour ce qui concerne les appuis financiers, le problème n'a pas été résolu, car la KfW, représentant l'appui technique et financier, ne peut pas représenter les différents donateurs suivant le mandat qui lui a été attribué. Le rôle du comité de pilotage est entre autre l'orientation et de la facilitation du processus. Le comité de pilotage devrait faciliter les contacts avec de nouveaux partenaires et bailleurs de fonds et aider le processus transfrontalier à s'insérer dans un réseau de processus nationaux et internationaux d'envergure tels que FLEG-T, REDD, etc

**ANNEXE 1: Liste de présence des participants à la première réunion du comité de pilotage pour le CFTS**

<b>MEMBERS</b>	<b>ORGANIZATION</b>	<b>POSITIONS</b>	<b>TELEPHONE</b>	<b>MAIL</b>
Adama TONDOSSAMA	OIPR	Directeur général	+225 07617526	<a href="mailto:adama.tondossama@oipr.ci">adama.tondossama@oipr.ci</a>
Mamadou SANGARE	SODEFOR	Directeur général	+225 22482900	<a href="mailto:sangare@sodefor.ci">sangare@sodefor.ci</a>
Harrison KARNWEA	FDA	Managing Director	+231 (0)886513358	<a href="mailto:hkarnwea@yahoo.com">hkarnwea@yahoo.com</a>
Theo FREEMAN	FDA	Director of Conservation	+231 (0)886511776	<a href="mailto:thefreeman@yahoo.com">thefreeman@yahoo.com</a>
Christophe BOESCH	WCF	Président		<a href="mailto:boesch@eva.mpg.de">boesch@eva.mpg.de</a>
Richard SAMBOLAH	FFI	Programs Officer	+231 (0)886515814	<a href="mailto:Sambolah12@yahoo.com">Sambolah12@yahoo.com</a>
Simeon MORIBAH	MRU	Deputy Secretary Council	+232 (0)76822790	<a href="mailto:menrohena@yahoo.com">menrohena@yahoo.com</a>
Jan SCHUMACHER	KfW	Project Manager	+49 (0)6974312868	<a href="mailto:Jan.schumacher@kfw.de">Jan.schumacher@kfw.de</a>
<b>OBSERVERS</b>	<b>ORGANIZATION</b>	<b>POSITIONS</b>	<b>TELEPHONE</b>	<b>MAIL</b>
Dr. Hans-Ulrich CASPARY	GIZ	Conseiller PRODEMIR	22.43.43..92	<a href="mailto:Hans-ulrich.caspary@giz.de">Hans-ulrich.caspary@giz.de</a>
Dr. Francis LAUGINIE	Af. Nat. Inter	Représentant pays	05.04.86.23	<a href="mailto:f.lauginie@gmail.com">f.lauginie@gmail.com</a>
DIARRASSOUBA Seydou	Af. Nat. Inter	Responsable de projets	05.21.03.39	<a href="mailto:diseydou@yahoo.fr">diseydou@yahoo.fr</a>
Dr. Fanny N'GOLO	Fondation Parcs et Réserves CI	Directeur exécutif	22.41.07.11	<a href="mailto:fannyngolo@yahoo.fr">fannyngolo@yahoo.fr</a>
ASSOUAKON Anguy	MRU –CI	MRU responsable pour la CI	20.33.60.56	<a href="mailto:mrurci@yahoo.com">mrurci@yahoo.com</a>

BRIGGS Jeanne	USAID	Head Office	22.49.43.16	<a href="mailto:briggsjm@state.gov">briggsjm@state.gov</a>
DIARRASSOUBA Abdoulaye	OIPR	Director de Zone Sud-ouest	34.72.22.99	<a href="mailto:Abdoulaye.diarrassouba@oipr.ci">Abdoulaye.diarrassouba@oipr.ci</a>
KOFFI Konan J.	SODEFOR	Technical Director	22.48.29.70	<a href="mailto:koffikonan@sodefor.ci">koffikonan@sodefor.ci</a>
KOUAME Amani Denis	Ministère des Eaux et Forêts	Directeur général des Eaux et Forêts	20.22.16.29	<a href="mailto:denamani@yahoo.fr">denamani@yahoo.fr</a>
Ilka HERBINGER	WWF	Africa Project Manager		<a href="mailto:Ilka.herbinger@wwf.de">Ilka.herbinger@wwf.de</a>
Emmanuelle NORMAND	WCF	Directrice	02.25.18.05	<a href="mailto:emma.normand@gmail.com">emma.normand@gmail.com</a>
Johannes REFISCH	UNEP-GRASP	Program Coordinator	+254.785.648.707	<a href="mailto:Johannes.refisch@unepgrasp.org">Johannes.refisch@unepgrasp.org</a>